



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 18979

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de la mise en place d'une carte de santé unifiée, proposée à tous les citoyens de l'Union européenne en 2004, remplaçant notamment le formulaire E 111, requis actuellement pour accéder aux services de soins en Europe, ce qui compléterait la carte Vitale.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18979

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 mai 2003, page 3996